

ADU⁹

newsletter de l'agence de développement
et d'urbanisme du Pays de Montbéliard

nos études, nos actions, nos métiers

Le foncier propice à la diversification agricole



L'agglomération de Montbéliard s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique de soutien à l'agriculture locale. Cela s'est traduit en 2020 par l'adoption d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** qui a bénéficié en 2021 de subventions du Plan de Relance. L'un des objectifs prioritaires du PAT est de « **favoriser l'installation d'exploitants agricoles en diversification** ». La mise en œuvre implique d'identifier des terrains propices à l'installation de nouvelles activités.

755 ha ont été identifiés pour la diversification, dont 139 ha de terrains facilement mobilisables (propriété publique) et **seulement 130 ha propices au maraîchage**. A partir des données capitalisées, l'ADU a créé un outil informatique pour répondre à deux types de besoins : opérationnel (recherche de foncier en fonction des demandes de porteurs de projets accompagnés par PMA) et stratégique (analyse détaillée des potentiels fonciers pour définir une stratégie foncière intercommunale).

Ces éléments ont été partagés au sein des instances du PAT, des commissions de PMA, lors d'une journée de présentation aux partenaires de l'ADU et auprès des autres partenaires du projet (Chambre Interdépartementale d'Agriculture, DDT...).

Lire l'étude [ici](#)

Co-construction d'une stratégie régionale de la logistique en Bourgogne Franche-Comté



Pour réussir la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat et atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte en matière de transport, le gouvernement a défini une stratégie nationale « France Logistique 2025 » afin de moderniser la chaîne logistique du producteur au consommateur.

Cet aspect est notamment renforcé par la loi Climat et Résilience qui impose la prise en compte d'un volet logistique dans les schémas régionaux d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) afin qu'ils fixent des objectifs à moyen et long termes sur les territoires en matière de développement et de localisation des constructions logistiques.

Dans la continuité de cette démarche, le comité interministériel de la logistique a initié le lancement de conférences régionales afin d'anticiper et d'accompagner les collectivités locales dans l'identification des besoins et de l'offre en matière de sites logistiques.

L'ADU a ainsi participé les 24 février et 24 mars derniers aux [conférences régionales](#) de la logistique organisées et animées par la DREAL de Bourgogne Franche-Comté. Ces conférences se sont déclinées autour de 6 ateliers participatifs traitant chacun d'un enjeu différent :

- Construire une identité logistique régionale pour dynamiser la promotion du territoire ;
- Attirer, former et recruter afin d'améliorer l'image et les conditions d'emplois des métiers de la logistique ;
- Développer la multimodalité logistique et mieux prendre en compte la problématique du dernier kilomètre ;
- Favoriser les innovations logistiques et aider les entreprises à se moderniser (digitalisation) ;
- Faciliter l'aménagement logistique notamment dans le contexte contraint de la loi Climat et Résilience ;
- Permettre et assurer la transition énergétique.

Ces ateliers ont permis d'identifier et de formuler des plans d'actions pour chacun des enjeux permettant ainsi la co-construction d'une stratégie de la logistique pour la région Bourgogne Franche-Comté.

José PEREIRA

Le bulletin n°4 des « Actualités Juridiques » de l'ADU est paru



Le bulletin n°4 des « Actualités Juridiques » de l'ADU, couvrant la période de janvier à avril 2022, est paru fin avril dernier.

Vous pouvez, entre autres, consulter 4 actualités relatives à **la sobriété foncière** affichées à la une du bulletin :

- **Léger report du calendrier ZAN (Zéro Artificialisation Nette) des sols à horizon 2050 de la loi « Climat et Résilience » ;**
- **Des procédures simplifiées pour accélérer les projets sur les terrains artificialisés ;**
- **Un guide pour faciliter la transmission du foncier agricole ;**
- **Fin de consultation du Sénat sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs.**

Pour rappel, l'accès à cette publication est réservée à l'ensemble des membres de l'ADU.

Elle a pour objet de partager la veille constante que l'ADU réalise sur **les évolutions législatives et jurisprudentielles** dans ses domaines d'intervention.

Cette publication est organisée par rubriques thématiques : **urbanisme, commerce, habitat, environnement, énergie, mobilités.**

Raphaëlle DEMBOWIAK

Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Colombier-Fontaine : deuxième réunion publique



création ADU



photo ADU

Dans le cadre de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme de la commune**, les habitants de Colombier-Fontaine étaient conviés le 31 mars dernier à participer à **une deuxième réunion publique**, dans la salle des fêtes de la commune. Une cinquantaine d'habitants a participé à cette réunion de concertation.

La première réunion publique avait exposé la démarche d'élaboration du document d'urbanisme et avait fait l'objet d'une présentation du diagnostic communal et des premiers enjeux du PLU.

A l'occasion de cette deuxième rencontre, Monsieur le Maire de Colombier-Fontaine, assisté de l'ADU, a présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui expose les orientations générales de la commune pour les 15 années à venir, document stratégique réalisé dans le contexte de la Loi Climat et Résilience.

A travers le PADD, la commune de Colombier-Fontaine affirme sa volonté d'engager une dynamique positive répondant aux aspirations des habitants de la commune et de ceux de son bassin de vie et cela à travers un certain nombre d'orientations stratégiques, notamment :

- Conforter le rôle de Colombier-Fontaine comme pôle de proximité,
- Pérenniser les activités économiques et développer l'activité touristique, notamment à travers la création de l'Ecoparc La Réserve en lien avec l'EV6,
- Passer d'une logique d'extension urbaine à une stratégie d'attractivité,
- Considérer les atouts paysagers comme base de conception du développement de la commune.

Un premier projet de zonage a également été présenté, l'objectif pour l'équipe municipale étant d'arrêter le PLU après l'été.

Badevel : le projet "LIVINGLAB BADEVEL H2-BOIS" retenu en tant que lauréat du 2ème Appel à Manifestation d'Intérêt "Démonstrateurs de la ville durable : Habiter la France de de demain" du Programme d'Investissement d'Avenir



Le projet "LIVINGLAB BADEVEL H2-BOIS" déposé le 4 novembre 2021, avec le soutien des services de l'Etat et de plusieurs collectivités dont PMA, le Conseil Départemental, la Région Bourgogne Franche-Comté, de plusieurs organismes de recherche et de formation (l'UTBM, l'UFC, le GRETA, etc.) ainsi que plusieurs entreprises partenaires, a été retenu en tant que **lauréat du 2ème Appel à Manifestation d'Intérêt "Démonstrateurs de la ville durable : Habiter la France de de demain" du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4)**.

Doté de **305 M€ à l'échelle nationale**, ce programme vise **la création d'un réseau de démonstrateurs de la ville durable, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de transition écologique et de développement durable des espaces urbains français**. Il s'inscrit dans la démarche « Habiter la France de demain », lancée par la ministre Emmanuelle Wargon en février 2021, pour des territoires sobres, résilients, inclusifs et productifs.

Le projet de la commune s'articule autour d'une **opération d'aménagement qui sera pilotée et coordonnée par la Société Publique Locale Territoire 25**. Cette opération d'aménagement prévoit une intervention sur **les espaces publics, les équipements publics et la création de logements au sein d'un éco-lotissement**. Elle s'articule en trois séquences :

- **l'îlot de la mairie et des écoles** avec la réhabilitation du système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir d'énergies renouvelables (énergie solaire, hydrogène vert et biomasse) pour viser l'autonomie énergétique.
- **la réhabilitation de la salle des fêtes** en ciblant une rénovation énergétique par l'installation de panneaux solaires et le recours à une solution innovante, encore en cours de développement par une entreprise française, en remplacement d'une chaudière à gaz. Cette réhabilitation s'accompagne de la rénovation de la place de la poste attenante.
- **le déploiement d'un éco-lotissement** qui vise à développer **4 unités de 2 logements laboratoires** instrumentés accolés par un local technique commun permettant d'expérimenter 4 systèmes techniques innovants d'isolation et de production d'énergie différents, puis de mesurer d'analyser l'impact des usages.

La commune de Badevel avec l'aide de ses partenaires va ainsi pouvoir rentrer en 2022 dans **un processus d'ingénierie et de préparation de son projet (Phase d'incubation)** et potentiellement bénéficier d'une enveloppe d'aide de l'Etat pouvant aller jusqu'à **50% des 5 millions d'euros estimés** pour déployer le projet pendant 5 à 10 ans, la Région BFC, le Conseil Départemental du Doubs, ainsi que PMA seront sollicités pour couvrir les 30% de demande de subventions restants.

Propos extrait de l'intervention de Samuel GOMES.

Voir le diaporama de la réunion publique du 25 mars [ici](#)

Nathalie FERNANDEZ

Le projet ECOPOLIS : sensibilisation d'élèves de 6^e au collège Jouffroy d'Abbans à Sochaux



photo ADU

Le 8 avril, dans le cadre du programme de recherche [ECOPOLIS](#), l'ADU a présenté **le projet de la friche industrielle de Vieux-Charmont à une classe de 6^e du collège Jouffroy d'Abbas à Sochaux**. Après le succès en février de l'année passée avec une autre classe, la professeure de SVT Madame Hoeffel et l'ADU ont souhaité renouveler cette expérience. Ce collège se situant à proximité immédiate de la friche, il est un véritable moyen d'action dans la [sensibilisation](#) des plus jeunes aux pollutions des sols. L'ADU était accompagnée de Nicolas Kieffer de PMA et d'Aurélien Taillard du Pavillon des Sciences.

La séance a été divisée en plusieurs parties, en commençant par une présentation de la friche de Vieux-Charmont et du projet ECOPOLIS. L'objectif de cette intervention était d'amener les élèves à comprendre par eux-mêmes la capacité de certains végétaux à gérer la pollution des sols au travers d'ateliers. Les deux premiers ateliers ont permis aux élèves de comprendre le fonctionnement et le rôle des racines et du phénomène d'extraction des végétaux. Les deux autres ateliers concernaient la pollution visible et invisible. Les élèves ont pu observer la différence entre un sol naturel et un sol pollué par les industries ou par des objets ménagers. Ces animations ont été bien reçues par les élèves, ils se sont montrés intéressés par ce projet se trouvant aux portes de leur lieu de scolarité et pour certains d'entre eux leur lieu de vie.

Suite à cette présentation, les élèves devraient **visiter la friche avant puis pendant les travaux du Living Lab. Lors de cette sortie, les élèves pourront rencontrer les scientifiques en charge du projet et avoir un premier aperçu de ce futur espace vert et lieu de recherche.**

Depuis le lancement du projet fin 2019, ce sont environ **125 élèves** qui ont pu être sensibilisés par l'ADU, des étudiants et Michel Chalot du laboratoire Chrono-Environnement. Ce travail de vulgarisation et de sensibilisation auprès du jeune public est essentiel pour lui faire comprendre les enjeux liés à la pollution et aux déchets.

Noémie VIOVI

Le club Projet Urbain et Paysage à la reconquête de la Deûle à Lille



Sous un ciel lillois radieux, **21 professionnels** (urbanistes, architectes, paysagistes, ingénieurs mobilités) de **19 agences d'urbanisme se sont retrouvés pour le 17^{ème} atelier du club Projet Urbain et paysage de la FNAU du 23 au 25 mars**. Cette démarche de production collective visait à **co-construire un récit territorial autour de la Deûle, voie d'eau structurante de la métropole lilloise**. Traversant la métropole sur 34 km la Deûle et sa vallée constituent un secteur clé pour revaloriser la présence de l'eau sur ce territoire. Avec la mise en œuvre du canal Seine Nord-Europe, il porte des enjeux à différentes échelles : européenne, régionale, métropolitaine et urbaine.

Après une visite *in situ* en octobre dernier (*également sous un ciel radieux... ferait-il toujours beau à Lille ?*) et une réunion de préparation en visio-conférence, l'atelier s'est tenu sur 3 jours. Une gageure puisqu'il s'agit d'observer, comprendre, échanger, proposer, restituer aux partenaires locaux en un temps très court. L'avantage de ce type de démarche réside dans la pluralité des regards, la fraîcheur de la découverte de nouveaux horizons et la créativité permise par l'agence et ses partenaires qui reçoivent les troupes !

Cette année avait également une saveur particulière avec la prise de relais de trois nouveaux co-animateurs de ce club FNAU: Jean-Christophe Chandanson, Thomas Boureau et Vincent Charreau. C'était l'occasion de souhaiter une belle retraite à Frédéric Roustau, co-animateur du club avec Yves Gendron pendant plus de 20 ans !

Cathy KUHN

NPNRU : ouverture du magasin Norma à la Petite Hollande

Le 15 mars, veille de l'ouverture du nouveau magasin Norma au public, **les partenaires du nouveau programme de renouvellement urbain se sont retrouvés pour inaugurer les locaux**. Madame la Maire de Montbéliard a rappelé qu'il s'agit d'une **étape clé dans la modernisation de l'offre de services aux habitants**. M. Chapuis, **délégué territorial adjoint de l'ANRU a salué le rythme de mise en œuvre de cet ambitieux programme et la réussite de cette première opération.**

Avec ses 1200 m² et une offre commerciale diversifiée et complète, l'enseigne Norma occupe la majeure partie de l'ancienne halle couverte. Prochainement, une boulangerie et un bureau de poste prendront place dans les cellules commerciales restantes. Juste à côté, le pôle de services médicaux et paramédicaux ouvrira ses portes dans les prochaines semaines.

Les deux opérations s'inscrivent dans des espaces publics repris en profondeur et qui laissent une part belle à la végétation et à l'infiltration des eaux pluviales. Les facilités de stationnement depuis les rues François Mitterrand et Jean-Marc Becker, la desserte par la station Evolity et les connexions piétonnières avec le pôle universitaire et le cœur de quartier permettent de conforter cette centralité à l'échelle de l'ensemble du plateau, voire au-delà. L'ADU est heureuse d'avoir pu esquisser ces principes dans le plan guide pour la qualité des espaces publics très en amont de l'opération et de les voir se concrétiser dans un aménagement de grande qualité après plusieurs années d'études conduites par Athanor, Territoire 25 et LAP'S.

Sur ce secteur, les prochaines étapes concerneront la réalisation d'aires de jeux ainsi que la démolition de l'ancien centre des Hexagones pour laisser place à de nouveaux logements. Le quartier poursuit sa mue !

Cathy KUHN

la vie à l'agence

Changement de direction à l'ADU

Le Bureau de l'ADU était réuni le 28 avril dernier afin d'arrêter les comptes de l'exercice 2021 à présenter à l'Assemblée Générale.

Puis, après avoir fait part du départ de Charles Bergounioux à la fin du mois de juin, le Président Philippe GAUTIER a recueilli l'avis des membres du Bureau quant à la nomination d'un nouveau directeur. Suite à cette consultation, le poste a été proposé à Philippe BOZON, actuel responsable des études, qui prendra donc ses fonctions au 1^{er} juillet. Il pourra être garant d'une continuité avec les mesures définies pour assurer le redressement de l'association depuis 2016. Et surtout, il s'attachera à répondre aux deux priorités principales qui lui ont été fixées pour conduire l'activité de l'ADU :

- consolider la relation de proximité aux collectivités locales et le travail d'accompagnement au déploiement et à la mise en œuvre de leurs projets,
- renforcer les capacités d'observation, d'analyse et de mise en perspective stratégique des dynamiques territoriales.

Des défis stimulants pour piloter l'agence !

Charles BERGOUNIOUX

Arrivée de Sophie HELLERINGER-KLIPFEL à l'ADU



photo ADU

Géographe spécialisée en aménagement du territoire, elle possède une expérience professionnelle d'une vingtaine d'années en bureaux d'études, pendant lesquelles elle a élaboré des chartes et plans paysage, des plans de gestion de sites classés, des études de développement touristique, puis des études préalables ou en appui méthodologique à des documents d'urbanisme, et enfin le PLUi valant SCoT de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs.

Elle vient de prendre ses fonctions à l'ADU, comme chargée d'études Urbanisme et Planification.

Ses principales missions consisteront à :

- l'analyse de la compatibilité des documents d'urbanisme avec le nouveau SCoT du Pays de Montbéliard,

- l'Assistance à maîtrise d'ouvrage du PLU de la Communauté de communes du Triangle Vert,
- la création d'un guide méthodologique pour l'élaboration de documents d'urbanisme,
- la révision des PLU de Bavans et Grand-Charmont.

Sophie HELLERINGER-KLIPFEL

agenda

31 mai 2022

Assemblée générale de l'ADU

Livre du mois

Hors-série 75

avril 2022

Actes de la 42e Rencontre de la FNAU : «Co-habitions »



Le hors-série consacré à la 42e Rencontre des agences d'urbanisme.

Séances plénières, interviews d'élus, ateliers, visites de site à Dunkerque pour repenser les paradigmes du vivre-ensemble et de la cohabitation citoyenne.

Mais également un happening inédit : le procès de l'étalement urbain.

Plus d'informations [ici](#)

le chiffre du mois

7 200

C'est le nombre de **friches (industrielles, commerciales, d'habitat...)** recensées à l'échelle nationale par l'outil en ligne [Cartofriches](#). Lancé en juillet 2020, il est développé par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Ce dernier a mis à jour, le 5 avril 2022, les données de son application, dans laquelle sont intégrés 3 000 nouveaux sites. Cartofriches permet d'aider les collectivités et l'ensemble des porteurs de projets à localiser et caractériser les friches pour les réutiliser et ainsi réduire l'artificialisation des sols.

Charles BERGOUNIOUX, Directeur de publication

Si vous voulez vous désabonner, [cliquez ici](#)